

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Marché déplacé le vendredi 6 décembre

Du jeudi 5 au samedi 7 décembre prochain, les tipis et les cabanons de Noël Ensemble occuperont la Place du Marché. Le marché hebdomadaire du vendredi 6 en matinée sera par conséquent déplacé de quelques dizaines de mètres.

Boucher, boulangère, maraîcher et poissonnière, entre autres, vous accueilleront exceptionnellement à la Rue du Temple, entre les intersections avec la Rue de la Cure, à l'ouest, et la Rue de Châtillon, à l'est. Le Conseil municipal remercie marchands et chalandes de leur compréhension.

Nonagénaire

Le 21 novembre dernier, le vice-maire Marcel Gilomen et Yanick Courvoisier, chef du Service administration générale et police, se sont rendus à la Résidence des Fontenayes pour célébrer le 90^{ème} anniversaire de Mme Lucia Jaussi. Les représentants des autorités imériennes ont eu le plaisir de lui remettre la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires.

(cm)

Saint-Imier, le 27 novembre 2019